

Coordonnateur Schéma Territorial des Services aux Familles (STSF)

Contexte

La Caf de la Guyane assure un rôle économique et social majeur sur le territoire pour les 56 000 allocataires bénéficiaires et les 167 000 personnes couvertes soit près de 60% de la population.

En 2016, a été initié par l'Etat, représenté par le Préfet de la région Guyane, le 1er Schéma Territorial des Services aux Familles de la Guyane. Levier du développement concerté de l'offre d'accueil des jeunes enfants, des jeunes et des services aux familles. Le pilotage du STSF est délégué à la Caf de la Guyane qui mobilise un partenariat actif avec les acteurs territoriaux que sont la Collectivité Territoriale de Guyane, l'Education nationale, l'Agence Régionale de la Santé, Pôle emploi, l'Association des maires de Guyane et l'Union Départementale des Associations Familiales.

En réponse à la particularité démographique de la Guyane quant à la jeunesse de sa population, cette politique a été inscrite comme thématique stratégique complémentaire à celle de la petite enfance et de la parentalité dans le schéma 2020-2023.

Dans la continuité de la circulaire n° DGCS/SD2C/2015/8 du 22 janvier 2015 et à l'appui du décret du 19 mai 2021, la Caf et la Préfecture de la Guyane consolident en partenariat, son pilotage opérationnel par le déploiement d'un poste de Coordonnateur du Schéma Territorial des Services aux Familles.

Mission/Activités

Rattaché au Service Développement Social (SDS) de la Caf Guyane, le coordonnateur du Schéma Territorial des Services aux Familles, aura pour mission d'en déployer le plan d'action 2020-2023, en coopération avec les acteurs du territoire, les institutionnels, les collectivités territoriales et locales et les acteurs de la société civile.

Le coordonnateur aura la charge d'impulser et mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits.

Pour ce faire, il assure un conseil auprès des différentes instances et :

- Traduit les orientations politiques du STSF en action opérationnelles,
- Repère les marges de manœuvre et saisir les opportunités,
- Elabore l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place des projets de territoires,
- Accompagne la réalisation des schémas de développement territoriaux des conventions territoriales globales (CTG) ;
- Met en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs.

1. **Coordonner, organiser et animer** la relation avec les acteurs œuvrant en faveur de l'enfance, la jeunesse et la parentalité :

- favoriser l'expression et la mobilisation des porteurs de projets
- développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec les collectivités locales et territoriales
- concevoir et développer des supports d'information – rapports et documents supports pour les comité technique et comité de pilotage
- réguler les relations entre institutions acteurs et porteurs de projets
- pérenniser et valoriser la participation des associations et des collectivités à la mise en œuvre des politiques de développement

Le coordonnateur STSF de la Guyane aura la responsabilité de :

- gérer les relations avec les partenaires du service (associations, entreprises, collectivités territoriales,...) ;
- faciliter, accompagner l'émergence d'initiatives de la part des acteurs des secteurs de la petite enfance, enfance, jeunesse en les mettant en relation avec les interlocuteurs idoines issus de la Caf, des communes, d'instances,...
- garantir la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets ;
- en assurer l'évaluation.

Parallèlement, il/elle portera une référence thématique départementale. A ce titre, il/elle aura la charge de :

- assurer une veille réglementaire sur cette thématique ;
- proposer des outils visant à harmoniser les pratiques des collaborateurs ;
- rédiger des notes et des bilans ;
- représenter l'Etat et la Caf dans les instances qui lui seront signifiées ;
- contribuer à évaluer la politique d'action sociale de la Caf en mesurant l'impact et l'effet levier des dispositifs qu'elle déploie.

2. **Évaluer** : Il s'agit de reprendre l'ensemble des thèmes développés dans le schéma avec les acteurs ayant participé aux travaux d'élaboration du document afin d'établir un bilan annuel des actions mises en œuvre.

3. **Préparer** : La mise en place du futur comité régional des services aux familles prévu par l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles. Laquelle initie en son article L.214-5, un comité départemental des services aux familles, instance de réflexion, de conseils, de propositions et de suivi concernant toutes les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles présidés par le représentant de l'État dans le département. Les vice-présidents sont : le Président de la Collectivité Territoriale, un représentant des communes et intercommunalités du département et le Président du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales.

4. **Animer le futur comité départemental** des services aux familles, à raison de deux séances plénières annuelles. Pour ce faire, le coordonnateur préparera des bilans à mi-parcours avec les différents acteurs qui seront présentés dans le format du comité qui validera les actions engagées et donnera les orientations pour la poursuite du plan d'action. Le coordonnateur aura le souci du respect des échéances conditionnant la réussite du plan.

En votre qualité de coordonnateur, vous travaillerez en étroite collaboration avec d'autres services de l'organisme, en particulier ceux du Pôle Accompagnement des Familles et Accès aux Droits (PAFAD) auquel sont rattachés les travailleurs sociaux et les personnels charge du versement des prestations. Vous serez en appui notamment des conseillers techniques ayant en charge la négociation et la signature des CTG (Convention Territoriale Globale).

Compétences

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Une connaissance des politiques sociales et familiales,
- Une maîtrise de l'analyse de données qualitatives et quantitatives
- Une capacité à produire des synthèses et à argumenter
- Une maîtrise forte des techniques rédactionnelles
- Une expression orale adaptée selon le type d'interlocuteurs
- Une capacité à négocier et à s'adapter à différents profils de partenaires
- Une capacité à représenter les institutions (Etat et Caf) et à porter leur politique
- Une capacité à travailler en équipe avec les salariés de la Caf
- Une bonne maîtrise de la méthodologie de projet
- Une capacité éprouvée à passer rapidement d'un dossier à un autre.

Qualités requises

- Disposer de réelles qualités relationnelles
- Savoir communiquer
- Être autonome
- Loyauté, discrétion
- Posséder une grande disponibilité pour les déplacements

Formation/ Expérience

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 7 idéalement spécialisé en Sciences Economiques et Sociales ou Sciences Humaines.

Vous avez une expérience confirmée dans le domaine associatif ou de la promotion,...

Conditions particulières

Le poste est basé à Cayenne. Le permis B est indispensable vu que les déplacements sur le département seront fréquents sur l'entier territoire. Un véhicule et sera mis à disposition.

Rémunération brute : 2937,81 € sur 14 mois

Prise en charge d'un voyage aller-retour domicile – Guyane, une fois par an.

Selon le statut du candidat, il lui sera proposé soit une convention de détachement, soit un CDD d'un an.

La sélection des candidats s'effectuera au travers d'une épreuve écrite, suivie d'un inventaire de personnalité au travail (PFPI) et d'un entretien qui permettront d'apprécier la motivation et les compétences au regard des exigences décrites.

L'épreuve écrite permettra d'évaluer les capacités rédactionnelles, d'analyse et de projection du candidat.

Le jury sera composé, à parité, de représentants de la Caf et des services de l'Etat.

La prise de poste est prévue dans les plus brefs délais.

Echéance de dépôt des candidatures : lundi 7 mars 2022

Contact

Merci de postuler en adressant un CV et une lettre de motivation indiquant la référence de l'offre, ainsi que de cocher la case permettant de recueillir votre consentement à la conservation et à l'utilisation de vos données à des fins de recrutement, à l'adresse suivante :

recrutement.cafguyane@caf.cnafmail.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme SEULEIMAN, Responsable du SDS par intérim, hev.seuleiman@caf.fr

Madame DOLOR, Responsable RH adjointe, manuelle.dolor@caf.fr